



FR

**Protocole MAC
Comité d'experts gouvernementaux
Première session
Rome, 20 - 24 mars 2017**

UNIDROIT 2017
Etude 72K – CEG1 – W.P. 3
Original: anglais
mars 2017

PROPOSITION DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Article 1

a) "matériel d'équipement agricole" désigne un bien qui relève d'un code du Système harmonisé figurant à l'Annexe 1 de la Résolution [X] adoptée par la Conférence diplomatique, ainsi que de tout code du Système harmonisé qui couvre un matériel d'équipement sensiblement similaire pouvant faire l'objet d'une inscription conformément au règlement adopté par l'Autorité de surveillance ;

b) "matériel d'équipement de construction" désigne un bien qui relève d'un code du Système harmonisé figurant à l'Annexe 2 de la Résolution [X] adoptée par la Conférence diplomatique, ainsi que de tout code du Système harmonisé qui couvre un matériel d'équipement sensiblement similaire pouvant faire l'objet d'une inscription conformément au règlement adopté par l'Autorité de surveillance.

...

h) "matériel d'équipement minier" désigne un bien qui relève d'un code du Système harmonisé figurant à l'Annexe 3 de la Résolution [X] adoptée par la Conférence diplomatique, ainsi que de tout code du Système harmonisé qui couvre un matériel d'équipement sensiblement similaire pouvant faire l'objet d'une inscription conformément au règlement adopté par l'Autorité de surveillance.

Article XXXII

Le paragraphe 4 serait supprimé, dès lors que la façon de traiter les matériels d'équipement sensiblement similaires se trouverait réglée à l'article 1 ci-dessus, suivant l'approche du Protocole spatial.

5. Si le rapport visé au paragraphe 1 conclut que les modifications techniques du Système harmonisé ont affecté la numérotation des codes du Système harmonisé figurant dans les Annexes à la Résolution [X] adoptée par la Conférence diplomatique, l'Autorité de surveillance peut actualiser les listes des codes du Système harmonisé au moyen du règlement, afin d'assurer leur conformité au Système harmonisé.

Les codes SH actuellement énumérés dans les Annexes seraient inclus dans une résolution de la Conférence diplomatique.